



# Asemblée générale

Distr.: Générale  
7 février 2005

Français  
Original: Anglais

## Comité des applications pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

### Rapport de la vingt-cinquième Réunion interorganisations sur les activités spatiales \*

(Vienne, 31 janvier – 2 février 2005)

#### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1-4	3
II. Questions de fond examinées à la Réunion . . . . .	5-55	3
A. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes . . . . .	5-31	3
B. Solutions et moyens permettant d'établir des inventaires des ressources concernant l'espace, en particulier des séries de données, des dispositifs spatiaux et des matériels d'éducation et de formation . . . . .	32-33	8
C. Participation des organismes des Nations Unies à la Charte de coopération entre opérateurs spatiaux en cas de catastrophes naturelles ou technologiques . . . . .	34-39	9
D. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace . . . . .	40-42	10
E. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies . . . . .	43-45	10
F. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (Unispace III) . . . . .	46-50	10

\* Le présent rapport a été adopté par la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue du 31 janvier au 2 février 2005.



G.	Texte révisé de la brochure “ Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies mettent la technologie spatiale au service du développement durable ” . . . . .	51-55	11
III.	Questions diverses . . . . .	56-59	12
A.	Renforcement de la participation des organismes des Nations Unies aux travaux du Comité et de ses sous-comités . . . . .	56-57	12
B.	Programme de travail futur . . . . .	58-59	12
 Annexes			
I.	Liste des participants à la vingt-cinquième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Vienne du 31 janvier au 2 février 2005		14
II.	Ordre du jour de la vingt-cinquième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Vienne du 31 janvier au 2 février 2005 . . . . .		15
III.	Ordre du jour du débat informel ouvert de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales tenu à Vienne le 2 février 2005 . . . . .		16

## I. Introduction

1. La vingt-cinquième Réunion interorganisations sur les activités spatiales s'est tenue à l'Office des Nations Unies à Vienne du 31 janvier au 2 février 2005. Donald Hinsman, de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), a été élu Président. La liste des participants figure à l'annexe I au présent rapport.
2. Le Directeur du Bureau des affaires spatiales a ouvert la séance. Il a fait observer que les questions examinées par la Réunion interorganisations sur les activités spatiales s'élargissaient à mesure que les sciences et les techniques spatiales et leurs applications prenaient une part accrue dans le contexte politique évolutif des activités des Nations Unies. Les applications spatiales pouvaient jouer un rôle déterminant pour répondre à au moins un ensemble de menaces liées à la pauvreté, aux maladies infectieuses et à la dégradation de l'environnement, sur les six ensembles identifiés par le Panel de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement qui avait été chargé par le Secrétaire général des Nations Unies de formuler des recommandations pour renforcer l'Organisation des Nations Unies afin qu'elle puisse assurer la sécurité collective pour tous au XXIème siècle. Les retombées positives de l'application des sciences et techniques spatiales devenaient de plus en plus visibles dans la réalisation des objectifs des conférences mondiales des Nations Unies, et des organismes des Nations Unies de plus en plus nombreux se dotaient de leurs propres programmes spatiaux. L'orateur a souligné les applications de la technologie spatiale dans la gestion des catastrophes. Il a souligné que depuis ses débuts, la Réunion interorganisations avait joué un rôle concret de coordination des activités spatiales entre les organismes du système des Nations Unies.
3. Les participants ont exprimé leur grande satisfaction devant le dévouement et l'enthousiasme de Takemi Chiku, qui s'était attaché à renforcer l'efficacité de la Réunion interorganisations dans les fonctions de secrétaire de la Réunion au cours des cinq années précédentes.
4. La Réunion a adopté son ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe II au présent rapport.

## II. Questions de fond examinées à la Réunion

### A. **Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes**

1. **Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, et notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter**
  5. Le Secrétaire de la Réunion a rendu compte aux participants des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses organes subsidiaires, en appelant leur attention sur les questions relatives à la coordination interorganisations. Un représentant du Bureau des affaires spatiales a présenté les orientations futures du programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et les activités prévues au titre du programme pour 2005 et

2006, et invité les organismes des Nations Unies à participer aux activités qui les intéressaient.

6. Les participants ont noté que le Bureau des affaires spatiales avait invité d'autres organismes des Nations Unies à apporter aux centres régionaux de formation aux sciences et aux techniques spatiales affiliés à l'ONU divers types de contributions en nature, par exemple services d'experts, matériels de formation, données, etc.. Ils ont aussi noté que le Bureau des affaires spatiales avait invité les organismes des Nations Unies à générer davantage de synergies entre leurs activités de renforcement des capacités.

7. Les représentants des organismes des Nations Unies ci-après participant à la Réunion ont rendu compte de leurs activités et de leurs plans pour 2005, 2006 et au delà: Bureau des affaires spatiales, Département des opérations de maintien de la paix (DPKO), Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), Secrétariat de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (ISDR), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Programme alimentaire mondial (PAM), Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, OMM et Agence internationale de l'énergie atomique. Ces comptes-rendus ont mis l'accent sur les activités faisant intervenir une coopération significative entre les organismes des Nations Unies et sur les évolutions récentes de leurs activités liées à l'espace.

8. La Réunion a pris acte avec satisfaction de la participation du DPKO et du PAM, qui contribuaient pour la première fois à ses travaux.

9. Les participants ont noté l'invitation faite par le Secrétariat de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes aux membres de la Réunion interorganisations d'envisager la fourniture d'imagerie et d'applications satellitaires pour les activités liées à l'évaluation des risques, au suivi, à la prévision et à l'atténuation des conséquences.

10. Les participants ont noté que la vingt-troisième session du Conseil d'administration du PNUE et le sixième Forum ministériel mondial sur l'environnement se tiendraient à Nairobi du 21 au 25 février 2005. Le Conseil d'administration s'attacherait à faire le point de l'environnement aux niveaux mondial et régional, et une Consultation intergouvernementale mondiale multipartite sur l'avenir de l'environnement mondial serait tenue les 19 et 20 février 2005. En 2004, les gouvernements étaient convenus de renforcer les activités existantes du PNUE dans le domaine de l'évaluation environnementale, et en particulier le processus relatif à l'avenir de l'environnement mondial.

11. Les participants ont noté que la Division de l'alerte rapide et de l'évaluation environnementale du PNUE comportait une section de l'évaluation scientifique qui établissait des évaluations et des rapports de caractère mondial, régional et thématique, par exemple *l'Avenir de l'environnement mondial*, ainsi que des sections traitant des écosystèmes, des perspectives mondiales de l'environnement et du renforcement des capacités et des partenariats. Cette Division comptait aussi une section d'alerte rapide qui traitait de la gestion des données et de l'observation de la Terre et un groupe de coordination régionale et de gestion des réseaux. Les participants ont noté que la stratégie succincte nouvellement élaborée par la Division était fondée sur cinq principes de travail essentiels : subsidiarité, responsabilisation, collaboration, excellence scientifique et dynamisme. Ils ont noté la participation de la Division au nouveau mécanisme de Plan Vigie mis en place au

niveau du système des Nations Unies dans son ensemble. La huitième réunion du Groupe de travail sur le Plan Vigie avait été tenue en octobre 2004 et des représentants de 12 organismes des Nations Unies y avaient pris part.

12. Les participants ont noté que le réseau du PNUE alimentant la Base de données sur les ressources mondiales (GRID) continuait d'axer son action sur le développement de systèmes et de méthodologies d'alerte rapide qui pourraient être appliqués pour prévoir les problèmes et les menaces de caractère environnemental. L'accent a été placé sur les situations susceptibles d'avoir un impact transfrontières ou d'engendrer des conflits entre Etats. La Division de l'alerte rapide et de l'évaluation environnementale du PNUE entretenait des centres GRID ou des centres régionaux de ressources à Bangkok, à Genève, à Nairobi, à Sioux Falls aux Etats-Unis d'Amérique, à Bahreïn et à Mexico, ainsi que des centres spécialisés comme le centre GRID-Arendal pour les régions polaires en Norvège ou le Centre mondial du PNUE de suivi de la conservation. Les participants ont noté que tous ces centres régionaux du réseau GRID et les autres bureaux nationaux continuaient de générer des informations utiles pour orienter les politiques et présentant une valeur ajoutée. Beaucoup de projets étaient mis en œuvre en collaboration avec d'autres entités comme le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Agence spatiale européenne, le Centre commun de recherche de l'Union européenne, l'ISDR et d'autres entités, ainsi qu'avec plusieurs services internes du PNUE.

13. Les participants à la Réunion ont noté que le Conseil exécutif de l'OMS à sa cent-quinzième session était convenu d'un projet de résolution relatif à la cybersanté, dont l'adoption serait recommandée à l'Assemblée mondiale de la santé à sa cinquante-huitième session, qui se tiendrait en mai 2005. La stratégie relative à la cybersanté dont traitait cette résolution bénéficierait au développement d'activités spatiales telles la télémédecine.

14. Les participants à la Réunion ont été informés des activités du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de son Sous-Comité scientifique et technique pour soutenir la proclamation de l'année 2007 en tant qu'année internationale de l'héliophysique. Les participants ont aussi pris note des activités en cours liées à l'Année polaire internationale qui doit être célébrée en 2007, et du fait qu'il n'y a pas de contradiction ou de chevauchement entre ces deux manifestations.

15. Les participants ont relevé la participation réduite de certains organismes des Nations Unies qui jouaient des rôles déterminants dans diverses activités coordonnées relatives à l'espace. Ils sont convenus que des lettres devraient être adressées par le Directeur du Bureau des affaires spatiales aux chefs de secrétariat des organismes qui avaient omis de participer. Ces lettres devraient souligner les avantages d'une participation à la Réunion interorganisations et s'accompagner des documents de référence appropriés. Les participants ont suggéré que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique encourage les organismes du système des Nations Unies à participer aux travaux de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales.

**2. Examen des questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2005-2006**

16. La Réunion était saisie du projet de rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2005-2006 (A/AC.105/841). Ce rapport, le vingt-neuvième de la série, faisait la synthèse des informations fournies par les organismes des Nations Unies et décrivait les nouvelles initiatives et/ou activités importantes en projet qui supposaient l'intervention d'au moins deux organismes des Nations Unies.

17. La Réunion a rappelé que la longueur maximale des rapports établis par le secrétariat était de 8 500 mots (16 pages) et qu'elle était convenue que les futurs rapports du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace devaient respecter cette limite.

18. Les participants ont examiné et modifié le projet de rapport. Ils ont été informés que le texte final du rapport serait examiné par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-deuxième session.

### **3. Examen des questions à faire figurer dans un rapport sur les techniques spatiales nouvelles et émergentes pour la coopération interorganisations**

19. Il a été rappelé que, sur la base d'une proposition faite en 2003, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et son Sous-Comité scientifique et technique avaient invité les organismes des Nations Unies à soumettre au Sous-Comité des rapports annuels sur des thèmes spécifiques. A aussi été rappelé l'accord conclu à la vingt-quatrième Réunion, en 2004, tendant à ce qu'un rapport distinct soit établi sur le thème des "techniques spatiales nouvelles et émergentes pour la coopération interorganisations" pour être soumis au Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-deuxième session, en 2005.

20. La Réunion était saisie du projet de rapport sur les techniques, les applications et les initiatives spatiales nouvelles et émergentes pour la coopération interorganisations concernant l'espace. La Réunion a examiné ce rapport et elle est convenue du titre proposé.

21. La Réunion est en outre convenue que le thème spécifique de son rapport 2006 serait "Initiatives et applications nouvelles et émergentes pour la coopération interorganisations concernant l'espace".

22. La Réunion a été informée que le texte final du rapport serait soumis au Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-deuxième session.

### **4. Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans le domaine des activités spatiales**

23. Lors d'échanges de vues sur leurs plans actuels et futurs, les participants à la Réunion ont recensé plusieurs domaines d'intérêt commun dans lesquels la coordination et la coopération interorganisations pourraient être renforcées.

24. Les participants ont relevé diverses initiatives menées par le PAM, la FAO et l'Agence spatiale européenne dans le domaine de la sécurité alimentaire en Afrique. Ils ont noté que l'agrométéorologie était un élément important qui épaulait les efforts déployés pour améliorer la sécurité alimentaire. Ils ont aussi noté la coopération renforcée entre le PAM et l'OMM dans le domaine de l'agrométéorologie.

25. Les participants ont noté que les activités de renforcement des capacités menées par le Bureau des affaires spatiales dans le domaine de la télémédecine ouvraient des perspectives pour de nouvelles synergies entre les objectifs du Bureau et ceux de l'OMS. Ils ont noté que l'OMS assumerait un rôle de chef de file dans le domaine de la télémédecine et que l'Organisation ferait bon accueil à une coopération avec d'autres organismes du système des Nations Unies.

26. Les participants ont noté que le Bureau des affaires spatiales avait invité les organismes intéressés à se joindre à l'initiative en cours concernant l'élaboration de projets pilotes de gestion des ressources en eau ayant recours aux techniques spatiales. Cette initiative résultait d'échanges de vues tenus à l'occasion du colloque Nations Unies /Agence spatiale européenne / Autriche sur le thème de l'eau pour le monde: solutions spatiales pour la gestion de l'eau (A/AC.105/844). Dans ce contexte, les participants ont noté que le DPKO menait une mission de maintien de la paix en République démocratique du Congo et pourrait fournir des images et des données satellitaires de type cartographique qui pourraient être utiles pour la gestion des ressources en eau.

27. Le Secrétariat de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes a invité les organismes du système des Nations Unies à prendre part à la réunion de l'Equipe spéciale interorganisations sur la prévention des catastrophes qui se tiendrait à Genève du 24 au 26 mai 2005. L'Equipe spéciale contribuerait à la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le Cadre d'action de Hyogo (2005–2015) adopté par la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, tenue à Kobé (Japon) du 18 au 22 janvier 2005. L'un des principaux axes d'intervention de l'Equipe spéciale consisterait à renforcer les capacités et la coordination pour la réduction des risques.

28. La Réunion a invité les organismes du système des Nations Unies à apporter leur contribution à la liste unifiée des manifestations de formation concernant l'espace en 2005, laquelle était tenue par le Bureau des affaires spatiales. Cette liste contenait des informations sur les activités concernant l'espace que mèneraient les organismes du système des Nations Unies en 2005 et au delà.

29. Les participants ont noté que l'AIEA, en collaboration avec le Centre international Abdu Salam de physique théorique, offrait divers cours de formation universitaire avancée à l'intention des pays en développement sur les utilisations de l'énergie nucléaire et que ces cours pourraient le cas échéant être élargis pour inclure les utilisations pacifiques des sources d'énergie nucléaires dans l'espace et des systèmes de propulsion des engins spatiaux.

30. La Réunion a constaté l'importance du processus du Groupe des observations de la Terre et a noté la volonté des organismes des Nations Unies de participer à ce processus. Les participants ont noté que l'OMM avait proposé d'accueillir le secrétariat du Système des systèmes mondiaux d'observation de la Terre (GEOSS) et qu'il était attendu que cette proposition soit acceptée au troisième Sommet de l'observation de la Terre, qui se tiendrait à Bruxelles le 15 février 2005.

31. Les participants ont noté que le thème du deuxième débat informel ouvert de la Réunion interorganisations ayant pour objet les échanges de vues entre les représentants des organismes des Nations Unies et les représentants des Etats membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique serait "Les techniques spatiales pour la gestion des catastrophes: perspectives dans le système des Nations Unies". Ils sont convenus que la présidence devrait mettre

en exergue les mérites de la Réunion interorganisations dans ses propos liminaires. La Réunion a finalisé l'ordre du jour du débat informel ouvert (voir annexe III).

## **B. Solutions et moyens permettant d'établir des inventaires des ressources concernant l'espace, en particulier des séries de données, des dispositifs spatiaux et des matériels d'éducation et de formation**

32. Il a été rappelé que la Réunion était convenue, à sa vingt-quatrième session, qu'il importait de créer, avec la participation des membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, des inventaires du matériel, des outils d'éducation et de formation, des séries de données satellitaires et autres ressources permettant le renforcement des capacités susceptibles d'être mises à disposition par les organismes des Nations Unies qui mènent des projets de coopération technique de caractère national ou régional. Il a aussi été rappelé que la Réunion était convenue que les ressources désignées dans les inventaires devraient être disponibles à tous les organismes du système des Nations Unies afin que des projets futurs de coopération technique ou autres activités de développement puissent s'appuyer sur les capacités existantes. Il a enfin été rappelé que la Réunion était convenue de débattre plus avant de la constitution de tels inventaires à sa vingt-cinquième session, sous un point distinct de l'ordre du jour.

33. La Réunion a recensé différentes options pour la création d'inventaires, y compris l'expérience acquise par plusieurs organismes qui entretenaient des inventaires de nature apparentée. Elle est convenue que le Bureau des affaires spatiales coordonnerait son action avec celle des organismes du système des Nations Unies pour créer une page Web offrant des liens conduisant aux inventaires de ressources susceptibles d'être partagées. À cet effet, le Bureau examinerait, en consultation avec les organismes des Nations Unies intéressés, la structure, l'organisation et le type des informations à faire figurer sur la page d'accès. Les participants sont convenus que cette page, y compris les liens, devrait être prête pour être examinée à la prochaine session de la Réunion interorganisations, en 2006.

## **C. Participation des organismes des Nations Unies à la Charte de coopération entre opérateurs spatiaux en cas de catastrophes naturelles ou technologiques**

34. Un représentant du Bureau des affaires spatiales a rendu compte à la Réunion de la Charte de coopération entre opérateurs spatiaux en cas de catastrophes naturelles ou technologiques (Charte internationale "Espace et catastrophes majeures"). Les participants ont noté que la Charte, à laquelle adhéraient notamment le Centre national d'études spatiales, l'ESA, l'Agence spatiale canadienne, l'Organisation indienne de recherches spatiales, l'Administration océanographique et atmosphérique nationale des Etats-Unis d'Amérique et la Commission nationale des activités spatiales argentine, offrait des produits d'acquisition de données spatiales et des produits à valeur ajoutée, par le biais d'utilisateurs autorisés, aux responsables de la gestion des catastrophes majeures. Initialement, la Charte pourrait être invoquée par les autorités de protection civile des pays qui en étaient membres.

35. Les participants ont noté qu'en mars 2003, le Bureau des affaires spatiales était devenu organe coopérant de la Charte, ce qui offrait un mécanisme par lequel les organismes du système des Nations Unies pouvaient avoir accès à la Charte; le Bureau assurait une veille permanente sur les catastrophes à ce titre. Depuis août 2003, l'initiative satellitaire de l'Organisation des Nations Unies (UNOSAT), service de l'UNITAR mis en œuvre par l'UNOPS, avait eu recours à la Charte à treize reprises, en coordination étroite avec d'autres organismes des Nations Unies. Les participants ont noté que les tendances récentes montraient que 60 pour cent des utilisations faites de la Charte avaient pour objet d'épauler les activités des Nations Unies et que 80 pour cent des recours à la Charte avait été motivés par des catastrophes dans des pays en développement.

36. Les participants ont noté que la faculté de faire la demande d'imagerie satellitaire au titre de la Charte était ouverte à tous les organismes des Nations Unies à condition que les destinataires des données respectent les droits d'auteurs, usent des produits en interne, rendent les produits à valeur ajoutée disponibles à tous les participants à la réponse d'urgence et rendent compte de l'utilisation faite des images au Secrétariat exécutif de la Charte internationale.

37. Les participants ont souligné que le mécanisme de la Charte permettait de réagir promptement aux catastrophes naturelles et technologiques. Ils ont noté, en s'en félicitant, la réponse rapide de la Charte au tsunami dans l'Océan Indien le 26 décembre 2004.

38. Les participants ont noté qu'il serait souhaitable que la Charte reconnaisse les correspondants nationaux des organismes du système des Nations Unies en tant qu'entités habilitées à demander des produits satellitaires au titre de la Charte par le biais du Bureau des affaires spatiales. À cet égard, les participants sont convenus que le Bureau des affaires spatiales devrait éclaircir ce point avec le Secrétariat exécutif de la Charte internationale.

39. Il a également été noté que quinze organismes du système des Nations Unies avaient participé à la deuxième réunion sur les Nations Unies et la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures" qui avait été accueillie par l'UNOPS et l'UNITAR et tenue à Genève le 15 octobre 2004. Lors de cette réunion l'expérience des organismes des Nations Unies concernant la Charte internationale avait été examinée et une vision commune pour 2005 avait été définie.

#### **D. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace**

40. La Réunion était saisie d'un document établi par le Bureau des affaires spatiales qui contenait une liste d'initiatives et de programmes relatifs à l'espace d'Etats membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et du système des Nations Unies qui répondaient aux recommandations contenues dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable<sup>1</sup>. Cette liste était compilée et tenue à jour sur la base des informations communiquées par les Etats membres du Comité et par les organismes du système des Nations Unies conformément à l'accord conclu par la Réunion à sa vingt-quatrième session.

41. Les participants ont noté que cette liste avait été rendue accessible à partir du site Web du Bureau et qu'elle s'était d'ores et déjà révélée précieuse. Les participants sont convenus que les organismes du système des Nations Unies

devraient être invités à ajouter des informations nouvelles à cette liste à mesure qu'elles deviendraient disponibles, en particulier les adresses Internet des sites sur lesquels des compléments d'informations sur les programmes et les initiatives mentionnés dans la liste pouvaient être obtenus en ligne.

42. Les participants ont observé que, pour que la liste soit largement utilisée, il importait qu'elle soit régulièrement mise à jour. Les participants sont convenus de soumettre une liste mise à jour à la quarante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique qui se tiendrait en février 2005. À cet égard, les participants sont convenus que les organismes du système des Nations Unies devraient fournir avant le 16 février 2005 des informations et des observations mises à jour pour être portées sur la liste.

### **E. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies**

43. Le Bureau des affaires spatiales a informé la Réunion au sujet de son site pour ce qui était de la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies ([www.uncosa.unvienna.org](http://www.uncosa.unvienna.org)). Ce site contenait des nouvelles et des communiqués, un programme des activités à venir, des informations sur les programmes et les initiatives concernant l'espace, des informations de fond relatives au répertoire des organismes participants, et une archive des documents officiels et des informations se rapportant aux sessions de la Réunion interorganisations. La Réunion a exprimé sa satisfaction au Bureau pour l'entretien de ce site.

44. Les participants sont convenus que les correspondants de la Réunion devraient communiquer au Bureau des informations mises à jour sur leurs programmes et leurs activités concernant l'espace ainsi que les adresses des sites appropriés, de même que sur leurs activités prochaines pour affichage sur le site. Les participants sont convenus que le Bureau des affaires spatiales devrait continuer d'adresser aux correspondants de la Réunion interorganisations des rappels trimestriels en vue de la tenue à jour du site.

45. Les participants ont noté l'utilité du tableau d'affichage électronique mis en place par l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour échanger des vues et les textes des projets de documents établis pour la Réunion. Ils ont encouragé les correspondants des organismes des Nations Unies à user de ce panneau d'affichage pour la préparation des futures sessions de la Réunion. Ils ont exprimé sa reconnaissance à l'UIT pour l'hébergement et l'entretien de ce panneau d'affichage.

### **F. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (Unispace III)**

46. Le Secrétaire a informé la Réunion de l'examen par l'Assemblée générale des progrès accomplis dans l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) qui avait été tenue le 20 octobre 2004. Les participants ont noté que le Comité avait établi un rapport à l'intention de l'Assemblée générale sur l'application des recommandations de la troisième

Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) (A/59/174), lequel contenait un plan d'action pour la poursuite de l'application des recommandations d'UNISPACE III.

47. Les participants ont noté que l'Assemblée générale avait approuvé par sa résolution 59/2 du 20 octobre 2004 le plan d'action contenu dans le rapport du Comité.

48. Les participants ont noté avec satisfaction que 15 organismes du système des Nations Unies avaient participé au travail des équipes d'action instituées par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour mettre en œuvre les recommandations contenues dans "Le millénaire de l'espace: Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain", adoptée par UNISPACE III. La Réunion a aussi noté que la poursuite de la mise en œuvre de ces recommandations contribuerait de manière significative à réaliser les buts du Sommet de millénaire des Nations Unies et du Sommet mondial sur la société de l'information, ainsi qu'à mener à bien les actions auxquelles il était appelé dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable.

49. Les participants ont noté le vif intérêt des organismes du système des Nations Unies à une participation à l'étude qui serait entreprise sur la possibilité de créer une entité internationale pour assurer la coordination et mettre en place les moyens permettant d'optimiser de manière réaliste l'efficacité des services spatiaux pour assurer la gestion des interventions en cas de catastrophe, et ils ont retenu que les organismes recevraient des invitations à participer à cette tâche dans un proche avenir.

50. Les participants sont convenus que les organismes du système des Nations Unies seraient appelés à examiner le Plan d'action du Comité en vue d'identifier les actions dont ils pourraient se charger ou auxquelles ils pourraient contribuer.

### **G. Texte révisé de la brochure " Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies mettent la technologie spatiale au service du développement durable "**

51. La Réunion était saisie d'une maquette et de projets de textes révisés pour la brochure intitulée "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies mettent la technologie spatiale au service du développement durable", établie par le Bureau des affaires spatiales à partir des contributions, des suggestions et des observations reçues des organismes du système des Nations Unies.

52. Les participants sont convenus que la brochure s'était révélée particulièrement utile pour diffuser des informations sur la façon dont les organismes du système des Nations Unies mettaient les technologies spatiales au service du développement durable.

53. Les participants sont convenus que la brochure révisée devrait être mise à la disposition du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. À cet effet, la Réunion a décidé que le Bureau des affaires spatiales mettrait à jour la maquette et le texte sur la base des observations communiquées au cours de sa session et qu'il communiquerait les projets de texte aux membres de la Réunion interorganisations pour solliciter leur approbation. Les participants sont convenus que les organismes du système des Nations Unies devraient envisager les

propositions de textes qu'ils soumettraient en tenant compte de la maquette convenue, et soumettraient les textes révisés au Bureau des affaires spatiales pour inclusion dans la brochure.

54. Les participants sont convenus que le Bureau des affaires spatiales devrait explorer la possibilité de rendre la brochure disponible dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. La Réunion a pris acte avec satisfaction de l'indication de la possibilité que certains organismes appuient le Bureau pour la traduction de la brochure.

55. La Réunion a invité les organismes des Nations Unies intéressés à envisager d'apporter un financement et des aides en nature pour l'impression de la brochure. Les participants ont noté que si la brochure devait être produite dans toutes les langues de l'Organisation des Nations Unies, des financements ou des aides en nature pour son impression seraient nécessaires.

### **III. Questions diverses**

#### **A. Renforcement de la participation des organismes des Nations Unies aux travaux du Comité et de ses sous-comités**

56. Les participants sont convenus que ses débats informels ouverts tenus parallèlement aux sessions annuelles de la Réunion interorganisations et auxquels les représentants des Etats membres du Comité étaient invités offraient un mécanisme constructif pour garantir un dialogue actif entre les organismes des Nations Unies et les Etats membres du Comité.

57. Les participants ont noté que les limitations de ressources empêchaient souvent les organismes du système des Nations Unies d'être représentés à toutes les réunions du Comité et de ses sous-comités. Toutefois ils sont convenus que les organismes pourraient accroître leur participation en établissant des rapports écrits en lieu et place de communications orales lors des réunions, lorsque cela leur était demandé, et en soumettant des informations et des rapports sur leurs activités apparentées aux travaux du Comité et de ses sous-comités.

#### **B. Programme de travail futur**

58. Les participants sont convenus qu'à la vingt-sixième Réunion, en 2006, seraient examinés les points suivants:

1. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
  - a) Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, et notamment du rapport entre les activités des organismes du système des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter;
  - b) Examen des questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations

Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2006-2007;

c) Examen des questions à inclure dans un rapport sur les initiatives et applications nouvelles et émergentes pour la coopération interorganisations concernant l'espace;

d) Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans les domaines liés à l'espace.

2. Solutions et moyens pour établir des inventaires des ressources spatiales et notamment des bases de données, des dispositifs spatiaux et des matériels d'éducation et de formation.

3. Participation des organismes des Nations Unies à la Charte internationale de coopération entre opérateurs spatiaux en cas de catastrophes naturelles ou technologiques.

4. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace.

5. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies.

6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).

7. Brochure intitulée "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies mettent la technologie spatiale au service du développement durable".

8. Enseignements tirés des applications des techniques spatiales à l'appui des actions de secours consécutives aux catastrophes.

9. Participation des organismes du système des Nations Unies au processus du Groupe des observations de la Terre.

10. Questions diverses.

59. Les participants ont remercié le Bureau des affaires spatiales d'avoir accueilli la vingt-cinquième Réunion interorganisations. Ils ont rappelé qu'il avait été décidé que la Réunion aurait lieu alternativement à Vienne et dans d'autres villes et ont noté que la vingt-sixième Réunion serait accueillie par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à Paris, en 2006. Ils ont noté que les dates de la Réunion seraient déterminées ultérieurement et communiquées aux organismes des Nations Unies par le Bureau des affaires spatiales, étant entendu qu'il fallait éviter tout conflit de calendrier avec les principales réunions relatives à l'espace.

## Notes

<sup>1</sup> *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août – 4 septembre 2003* (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.03.II.A.1), chap. I, résolution 2, annexe.

<sup>2</sup> Ibid., chap. I, résolution 1.

## Annexe I

### Liste des participants à la vingt-cinquième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Vienne du 31 janvier au 2 février 2005

*Président:* D. Hinsman (Organisation météorologique mondiale)

*Secrétaire:* N. Rodrigues (Bureau des affaires spatiales)

*Secrétaire adjoint:* S. Sulaymanov (Bureau des affaires spatiales)

#### *Secrétariat de l'ONU*

Département des opérations de maintien de la paix L. Czarán

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets H.-U. Hugo

Bureau des affaires spatiales  
S. Camacho  
C. Dos-Santos  
H. Haubold  
V. Kotelnikov  
A. Lie  
D. Stevens

Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes P. Basabe

#### *Programmes et fonds des Nations Unies*

Programme des Nations Unies pour l'environnement R. G. Witt

Programme alimentaire mondial M. Haile

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche E. Bjorgo

#### *Institutions spécialisées et autres organisations du système des Nations Unies*

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture Y. Berenguer

Organisation mondiale de la santé S. Ebener

\*\*\*

Agence internationale de l'énergie atomique A. Stanculescu

## Annexe II

### **Ordre du jour de la vingt-cinquième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Vienne du 31 janvier au 2 février 2005**

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
  - a) Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun et notamment du rapport entre les activités des organismes du système des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter;
  - b) Examen des questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2005-2006;
  - c) Examen des questions à faire figurer dans un rapport sur les techniques spatiales nouvelles et émergentes pour la coopération interorganisations;
  - d) Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans le domaine des activités spatiales.
5. Solutions et moyens permettant d'établir des inventaires de ressources concernant l'espace, en particulier des séries de données, des dispositifs spatiaux et des matériels d'éducation et de formation.
6. Participation des organismes des Nations Unies à la Charte de coopération entre opérateurs spatiaux en cas de catastrophes naturelles ou technologiques.
7. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace.
8. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies.
9. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
10. Projet de texte révisé de la brochure intitulée "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies mettent la technologie spatiale au service du développement durable."
11. Questions diverses.

## Annexe III

## Ordre du jour du débat informel ouvert de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales tenu à Vienne le 2 février 2005

**Thème: " Technologies spatiales pour la gestion des catastrophes: perspectives au sein du système des Nations Unies "**

Observations liminaires	Président de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales
Présentation des participants	Tous les participants
Initiatives et activités de gestion des catastrophes avec application de techniques spatiales	
Charte sur la coopération pour réaliser l'utilisation coordonnée des équipements spatiaux en cas de catastrophe naturelle ou technologique (Charte internationale Espace et catastrophes majeures)	UNITAR
Programme de prévention des catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)	OMM
Activités relatives à l'espace de l'UNESCO relatives à la réduction des effets des catastrophes	UNESCO
Stratégie internationale de prévention des catastrophes et vue d'ensemble des résultats de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, Kobe (Japon), 18 –22 janvier 2005	ISDR
Stratégie globale pour une réduction renforcée des risques et la gestion des catastrophes faisant appel aux techniques spatiales	Bureau des affaires spatiales
OMS: évolutions récentes dans les activités spatiales de gestion des catastrophes	OMS
Appui aux interventions en cas de catastrophe en utilisant les moyens disponibles et des données spatiales et une cartographie de très haute résolution	DPKO
Débat entre les représentants des organismes des Nations Unies et des Etats membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	
Synthèse des questions et des problèmes se posant aux organismes des Nations Unies et aux membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et conclusions	Président de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales